

L'ASILE NUIT-IL À LA CULTURE EUROPÉENNE ?

**THÉMATIQUES /
ARTICLES DE LA DÉCLARATION
UNIVERSELLE DES DROITS DE
L'HOMME CONCERNÉS**

Article 14
Article 13
Migrants - Réfugiés

OBJECTIFS

- Faire émerger une appréhension des concepts de fraternité et de solidarité.
- Développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation.

MÉTHODOLOGIE

- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.5 et 3.1.5, notamment.

NIVEAU

3^e degré du secondaire

MATÉRIEL

- Autant de copies du texte que d'élèves.

COMPLEXITÉ

Niveau 3

DURÉE

50 minutes

Remarque préliminaire

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse d'un texte de Laurent Deutsch.

DÉROULEMENT**ÉTAPE 1 - Découverte et lecture de l'œuvre**

- Présenter succinctement l'auteur et le contexte du document.

Laurent Deutsch travaille à Amnesty International, mais a rédigé ce texte et l'a posté en janvier 2018 sur son mur Facebook à titre personnel. Il répond aux personnes hostiles à l'accueil de migrants qui se déchainaient alors sur les réseaux sociaux.

- Distribuer le texte à tous les élèves. Leur laisser ensuite le temps d'en prendre connaissance.

« Les messages défavorables à l'accueil des migrants abondent sur les réseaux sociaux. La défense de notre identité culturelle est souvent mobilisée pour justifier ce point de vue. De quoi s'agit-il ?

Il est toujours difficile de définir une identité culturelle, en particulier dans un pays tel que la Belgique où l'on a connu les dominations allemande, néerlandaise, française et espagnole, notamment. Quels sont les fondements de notre culture ? On en identifie souvent quelques-uns : le judéo-christianisme, l'antiquité grecque, le Siècle des Lumières et la Deuxième Guerre mondiale.

Passons-les en revue.

La tradition juive entretient la mémoire d'un peuple migrant et l'accueil des étrangers. Le Deutéronome (24,14) ne dit-il pas « Tu n'opprimeras pas un salarié, un pauvre et un indigent : un de tes frères et un des étrangers qui est sur ta terre ». Et « Tu ne violeras pas le droit de l'étranger ni de l'orphelin (...) Tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte et que Yahweh, ton Dieu, t'en a rédimé : c'est pourquoi je te commande d'agir en cette manière » ? Le Lévitique est aussi explicite sur la question et Abraham lui-même en montre l'exemple (Genèse, 18).

Le message de l'Évangile valorise le souci de la personne en difficulté. La parabole du Samaritain (Lc 10, 25-37), notamment, l'illustre à merveille. On notera que Jésus choisit précisément un étranger pour le « beau rôle » de son histoire, s'opposant ainsi explicitement à une xénophobie prégnante dans la société de son temps. Il y a plus fort : dans le 25e chapitre de l'évangile de Matthieu, Jésus fonde sa morale et mentionne explicitement l'accueil de l'étranger comme un acte bon, juste (Mt, 25, 35-40).

La tradition judéo-chrétienne ne justifie donc pas le rejet de l'étranger, bien au contraire.

Notre société plonge aussi ses racines dans l'Antiquité grecque. C'est, du reste, à l'occasion de sa redécouverte, à la Renaissance, que s'est développé l'humanisme. Dans ses Histoires (livre premier, XXIX à XXXIII), Hérodote souligne qu'une vie juste et bonne est préférable à toutes les richesses du monde. Dans l'Odyssée (chant IX), Homère dit que « Zeus est l'Hospitalier qui amène les hôtes et veut qu'on les respecte ». Tout le texte atteste du respect, par les Grecs, des lois de l'hospitalité. L'œuvre majeure de Platon, Le Politique, a pour amorce une question posée à Socrate par... un étranger. Peu avant de mourir, Socrate, dans L'apologie de Socrate, s'identifie d'ailleurs à un étranger. Plus encore, Sophocle, dans l'une de ses plus grandes tragédies, oppose la nécessité d'agir de façon juste, conforme à l'éthique à la logique du maintien de l'ordre public. En intitulant son œuvre « Antigone », et non « Créon », il choisit son camp...

La tradition classique ne justifie donc pas le rejet de l'étranger, bien au contraire.

Le Siècle des Lumières nous invite à la raison, à aborder les problèmes de façon objective, rationnelle. Quels arguments peuvent-ils être mobilisés à cet égard ? Payer des pays tiers (la Turquie, le Soudan, la Libye, le Maroc) pour qu'ils retiennent (au mépris pour les droits fondamentaux des personnes concernées, mais la question n'est, cette fois, pas là) des migrants sur leur territoire coûte plus cher que leur prise en charge et leur intégration. Cette intégration est en outre, selon l'OCDE, source de développement économique pour les pays hôtes et leur permettra de résoudre, au moins pour une part, les problèmes démographiques auxquels ils seront confrontés. La raison n'appelle pas au repli.

La raison ne justifie pas le rejet de l'étranger. Bien au contraire.

La Seconde Guerre mondiale a traumatisé nos pays, tant par les horreurs inhérentes à tous les conflits armés, que par l'utilisation de la première bombe atomique et, surtout, par la Shoah. Une réflexion de fond a été menée pour identifier les facteurs qui favorisent le règne de la paix. La Déclaration universelle des droits de l'homme, et notamment son préambule en est une synthèse exceptionnelle, complétée par la suite par d'autres textes, additionnels. Chercher asile est un droit sans lequel il n'y a pas de paix possible.

Toutes les racines de l'identité culturelle européenne, chacune à sa manière, disent que c'est l'hospitalité qui se trouve inscrite dans nos gènes collectifs.

Peut-être ces racines sont-elles périmées aux yeux de certains. Peut-être ne reflètent-elles plus, à leurs yeux, nos valeurs fondamentales. Peut-être tout cela a-t-il été balayé par ce qui s'est passé depuis 70 ans : l'avènement de la société de consommation et la généralisation du modèle économique du libre marché. Je rechigne à évoquer cette hypothèse, mais comprendre les auteurs de messages hostiles à l'accueil des migrants m'y contraint.

La théorie économique, manipulant des équations mathématiques dans son laboratoire, a établi que, dans des circonstances qu'on ne rencontre pas dans la réalité, la concurrence parfaite est un état souhaitable sur tous les marchés. L'une des conditions sine qua non d'une situation de concurrence parfaite est la parfaite mobilité des agents.

Les hérauts du "tout à la prospérité économique" devraient donc, selon leurs propres principes, en appeler à la levée de tous les obstacles à la migration.

Un simple calcul "économique" intergénérationnel convainc en outre de l'irrationalité économique du rejet.

Que deviendront, dans cinq, dix, quinze ou vingt ans, ces milliers d'enfants et adolescents parqués dans des camps, sans aucune perspective de développement personnel ? Quel coût leur gestion représentera-t-elle ? Qui croit encore que s'asseoir sur cette marmite, ou refuser de la voir, est la façon la plus responsable de défendre nos intérêts ?

Alors ? Force est de constater que ceux qui se présentent comme les défenseurs de la culture européenne et/ou de son modèle économique en sont les premiers fossoyeurs.

N'est-ce pas là un très curieux paradoxe ? Comment expliquer cet acharnement à vouloir démolir ce qu'on prétend aimer ? Comment ne pas penser à cet agriculteur qui, craignant que ses voisins viennent de temps à autre lui dérober une pomme, coupa tous les arbres de son verger afin de s'en préserver ?

Sans doute vivons-nous dans une société (i) où seuls les arguments rationnels ont droit de cité et (ii) où d'aucuns sont gagnés par une peur irrationnelle qui rend sourd à tout argument rationnel.

Expliquer en long et en large à un arachnophobe que la tégénaire qui court sur son bras ne lui fera aucun mal : la peur le prive de ses oreilles et de sa raison. Sous le coup de la panique, on ne sait plus qui on est ou ce qu'on fait.

C'est laid, la peur, qui peut nous faire perdre tout contrôle, toute dignité. Je ne la souhaite à personne et je suis infiniment triste pour ces gens qui, sur les réseaux sociaux, sont à ce point rongés par elle qu'ils écrivent des choses comme "qu'ils crèvent et que leurs corps nourrissent les poissons de la Méditerranée" en parlant d'êtres humains.

Il est piquant de constater qu'un grand gaillard (40 ans ce 8 février) connaisse et alimente cette peur des migrants alors qu'on ne compte plus le nombre de mères de familles ou de personnes âgées qui n'hésitent pas à les fréquenter, en toute confiance. Je l'écris sans ironie : la peur, irrationnelle, n'a pas d'âge.

Je ne souhaite pas que le bon peuple belge connaisse cette peur qui les contraint à déféquer sur leur civilisation. Je pourrais, pour cette raison, envisager que l'on ferme toutes les frontières à double tour. Et puis l'on fera pareil dans nos quartiers où ne seront pas bienvenus ceux que l'on ne connaît pas. Et puis dans nos maisons surprotégées. Où cela nous amènera-t-il ?

Il existe une autre option : éduquer, grandir.

Il n'y a pas de raison, pour un enfant, d'avoir peur du noir dans une chambre où il se trouve en parfaite sécurité, mais il arrive que cela ne lui convienne pas. Les parents lui expliquent, lui montrent qu'il n'y a pas de dragon sous le lit. Ils laissent une petite veilleuse allumée, mais, surtout, savent que leur enfant vaut plus que cette peur, qu'il la surmontera et que grandir, c'est exactement cela.

Voici une dizaine d'années, Caritas a acheté un bâtiment pour le transformer en centre d'accueil de femmes demandeuses d'asile, seules ou accompagnées d'enfants mineurs. Levée de boucliers, pétitions. Des voisins faisaient même signer des nourrissons et des défunts pour "faire du nombre". Il ne faut pas demander comme ils avaient peur pour en arriver à une telle extrémité ! Le centre, soutenu par le courageux bourgmestre de Wavre, a ouvert ses portes sans que quiconque n'ait jamais eu à s'en plaindre. D'anciens opposants au projet, disaient, à la fête de célébration des 5 ans d'ouverture du centre, leur fierté d'avoir surmonté leur crainte.

Il est temps de relire les "Lettres à un jeune poète", où Rainer Maria Rilke écrit : "Tous les dragons de notre vie sont peut-être des princesses qui attendent de nous voir beaux et courageux. Toutes les choses terrifiantes ne sont peut-être que des choses sans secours, qui attendent que nous les secourions."

Nous ferons honneur à notre humanité en vainquant les ténèbres de nos peurs. »

Laurent Deutsch

ÉTAPE 2 - Débat en sous-groupes

- Les élèves se réunissent en petits groupes. Le texte est un peu long. Ils s'efforcent dans un premier temps de considérer ensemble s'ils ont bien compris le propos de l'auteur. Qu'a-t-il voulu dire ? Les élèves reformulent, expliquent ce qu'ils ont compris. Ont-ils compris la même chose ?
- Les groupes réfléchissent pendant une quinzaine de minutes et s'efforcent de synthétiser la conclusion de l'auteur en une ou deux phrases maximum. Ils en écrivent le texte.

ÉTAPE 3 - Conclusion pour fixer les acquis

- L'ensemble des groupes se retrouve en plénière.
- Les différents groupes proposent le résultat de leur discussion. Ils l'explicitent succinctement si nécessaire.
- Une fois qu'existe une compréhension commune, partagée, de ce qu'a voulu dire Laurent Deutsch, les élèves se disposent spatialement selon la technique du débat mouvant. Les personnes qui pensent qu'il faut se préoccuper d'abord des Belges se mettent d'un côté de la pièce, les personnes qui pensent au contraire qu'il faut réserver exactement le même appui aux personnes dans le besoin, quelle que soit leur nationalité, se placent à une autre extrémité et les personnes partagées se placent entre les deux, plus ou moins près des deux pôles selon leur adhésion relative à ceux-ci. Les élèves pourront bouger en fonction de la manière dont les touchent les arguments du débat à suivre. Il importe de noter que l'objectif n'est pas d'atteindre un consensus. Des appréciations différentes peuvent subsister.
- La personne qui anime le débat donne d'abord la parole aux élèves présentant les points de vue les plus extrêmes, puis aux personnes plus tempérées. Elle le relance en posant des questions d'explicitation des positions respectives et en s'adonnant à l'exercice de la maïeutique.

- Propositions de pistes pédagogiques principalement pour lancer un débat.
 - *Comment explique-t-on que de nombreuses personnes restent opposées à l'arrivée de migrant-e-s ?*
 - *Voyez-vous d'autres registres dans lesquels les tripes, la peur, est plus forte que la raison et amènent les gens à soutenir des thèses qui ne sont pas rationnelles ?*

Action

Il est possible de terminer cette activité en proposant aux élèves de réaliser une action en faveur des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse sur cette thématique et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions.

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos dossiers pédagogiques *La migration ici et ailleurs* et *Regards sur Amnesty International et les droits humains* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques), ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

TRUCS ET ASTUCES POUR L'ANIMATION D'UN DÉBAT

Disposition des participants

Il est préférable que les participants soient disposés en cercle. S'il y a des observateurs, ils se mettent dans un second rang pour ne pas interférer. En outre, il est également conseillé d'occuper – si possible – un autre local que la salle de classe « ordinaire » ce qui favorise le fait que les élèves portent moins les « rôles » qui sont habituellement les leurs au sein du groupe.

Pour que les élèves prennent position

Il est parfois utile, avant un débat, de demander aux élèves d'exprimer leur position sur un sujet. Le tour de table est possible, mais il consomme souvent beaucoup de temps et présente le risque que certains ajustent leur propos à ce que les précédents ont dit. Pour éviter cette manifestation de « suivisme », on peut privilégier des techniques dans lesquelles tous les participants s'expriment en même temps. Cette expression peut se faire de plusieurs façons, selon les caractéristiques du groupe et la place dont on dispose.

Le **débat mouvant** demande aux participants de se lever et de stationner, physiquement, sur une ligne, plus ou moins près de deux extrêmes correspondant respectivement à une adhésion parfaite et une opposition totale à une proposition. Chacun doit se positionner, fût-ce entre les deux pôles. Dans cette technique, l'animateur interroge quelques participants sur leur positionnement. Les arguments invoqués nourrissent la réflexion des autres qui peuvent, en fonction des arguments entendus, se déplacer à mesure que leur avis évolue.

Les **doigts ouverts** demandent aux participants, au signal de l'animateur, de lever les mains en l'air en tendant un nombre de doigts proportionnel à son adhésion à une proposition. Une totale adhésion correspond à une adhésion parfaite, et deux poings fermés à une opposition totale. Le fait que tout le monde communique son avis en même temps (on peut le faire aussi en inscrivant un chiffre de 1 à 10 sur une ardoise) diminue le risque de « *suivisme* ».

L'**application Plickers** permet à chacun d'exprimer son point de vue en même temps et de façon anonyme. Les participants sont donc sincères, car ils ne craignent pas le jugement des pairs. Chaque participant reçoit un square code. Selon qu'il le présente en orientant l'une ou l'autre des quatre faces vers le haut, il exprime sa préférence pour l'une ou l'autre des quatre options proposées. L'animateur parcourt le public avec son smartphone et obtient immédiatement le nombre de participants favorables à chacune des options.

Pour que tout le monde parle

Certains participants peuvent avoir tendance à accaparer la parole. (Certaines études attestent que c'est une inclination masculine, mais il ne faut pas généraliser !)

Les bons à parole sont des « *tickets* » distribués aux participants au début du débat. Ils ne peuvent être cédés à quelqu'un d'autre. Quand quelqu'un prend la parole au cours du débat, il défait un de ses bons à parole en le déposant devant lui. Une fois son stock épuisé, il est réduit au silence. Ceci permet d'éviter que d'aucuns prennent trop la parole.

L'animateur propose prioritairement de parler aux participants qui ne se sont pas encore exprimés. Si on veut absolument que tout le monde s'exprime, il faut contraindre les participants à utiliser leurs bons au cours de la discussion. Il est toutefois davantage indiqué de respecter le droit de chacun de se taire.

Pour que l'on s'écoute mutuellement

Il importe qu'une seule personne parle à la fois. Les apartés nuisent au sentiment d'être écouté et à la bonne marche d'un débat. Pour éviter cela, on peut utiliser un objet quelconque qui sert de « *micro* ». Seule la personne qui le détient (et l'animateur, garant du processus) peut s'exprimer. Si on craint que le micro soit accaparé trop longtemps par une personne, on peut utiliser un sablier. Le risque est que l'assistance soit, dans ce cas, davantage attentive au temps qui s'écoule qu'à ce qui est dit. Il est donc préférable que l'animateur gère la durée des interventions.

Pour ouvrir les esprits

Un débat a plus de chance de porter du fruit s'il respecte quelques règles.

Il faut privilégier les **questions ouvertes**. Celles-ci élargissent le champ des réponses possibles. Les élèves peuvent ainsi plus aisément avoir des réponses différentes (par exemple : « *Qu'est-ce qui vous plaît ?* », « *Qu'est-ce qui vous dérange ?* », « *Quelles solutions pourrait-on imaginer à ce problème ?* », « *Que pensez-vous de ceci ?* », etc.). L'animateur peut dès lors aisément exploiter ces différences pour appeler la nuance, l'explicitation des points de vue. Les réponses traduisent des opinions, des réactions, des sentiments. On évite ainsi plus aisément le jugement, le risque que les participants s'efforcent davantage de communiquer la « bonne » réponse que celle à laquelle ils croient.

Il faut respecter l'**immunité** des participants. Nul n'est coupable de ce qu'il ressent. Les participants ont donc le droit d'exprimer les sentiments qui sont les leurs. Ils ont le droit d'être heureux, d'avoir peur, d'être tristes, d'être en colère, etc. L'animateur doit rassurer le participant qui exprime un sentiment politiquement incorrect (« *Les*

Noirs me font peur », « *Je préfère mon chat au mendiant du coin de la rue* », etc.). Cela permet de libérer la parole, d'éviter certaines paralysies. Par contre, l'animateur conserve son statut d'éducateur et doit se montrer intransigeant sur les comportements problématiques. On a le droit d'être en colère contre les policiers (qui, par exemple, auraient causé du tort à un membre de la famille), mais on n'a pas le droit, pour autant, de leur cracher dessus.

Il convient de faire respecter quelques **règles** annoncées d'entrée de jeu : ne pas se moquer des autres participants et/ou de ce qu'ils disent, n'insulter personne, ne pas interrompre, ne pas être grossier, lever la main pour demander la parole, etc.

Plus loin que le débat d'opinions : la philosophie avec des enfants ou des jeunes

« Cette discipline, officiellement enseignée à partir de la classe de Terminale du lycée, se caractérise par la volonté de dépasser les écueils du simple débat d'opinions par une problématisation d'une réflexion de portée universelle sur la présence, la signification, les buts et conséquences de l'existence de l'Homme et du Monde. » (Bruce Demaugé-Bost)

L'adhésion aux droits humains est une question de philosophie en ceci qu'elle dépend de la représentation que chacun a du sens global de l'existence humaine et du monde qui nous entoure.

Pour atteindre à ce niveau de réflexion, il importe d'éviter quelques pièges qui confinent le débat en dehors de la sphère de la philosophie tel que, par exemple, une joute argumentative ou la suite de propos généraux décousus, non reliés les uns aux autres.

Le débat de nature philosophique se construit en fonction des interventions des participants. Il ne connaît pas de déroulement prévisible, prédéfini. Il s'inscrit dans le registre du questionnement et n'aboutit pas à des réponses, à des certitudes, à des décisions. On ne cherche pas à tomber d'accord.

Animateur ou expert ?

Certains enseignants objecteront à cette démarche leur méconnaissance des droits humains. Il n'est pas nécessaire d'être docteur en droit, en science politique ou en philosophie pour animer un débat. Il importe toutefois de trouver quelque intérêt au sujet traité.

Le plus souvent, le débat ne vise pas à transférer des connaissances, mais à développer la réflexion des élèves et leur capacité de structurer celle-ci de façon critique. Il s'agit, en d'autres termes, d'éveiller en eux le goût de la réflexion, du débat collectif respectueux des uns des autres, de l'échange, de l'écoute.

Il importe néanmoins que l'enseignant se prépare en identifiant les principaux arguments habituellement avancés dans les débats relatifs à la question traitée. Il pourra ainsi susciter l'apparition de ceux qui ne seraient pas mentionnés par les participants.

L'enseignant peut-il donner son avis personnel ? Les avis divergent sur cette question. Certains préconisent qu'il puisse partager un témoignage personnel, raconter son vécu, expliquer son avis. D'autres estiment qu'il ne peut en aucun cas le faire, car les participants se départiront (trop) difficilement d'accorder à son avis une force prescriptive. D'autres, encore défendent un point de vue intermédiaire : d'accord pour que l'enseignant communique son avis si et seulement si les participants l'ont sollicité et à la condition qu'il insiste au préalable sur le fait que ce n'est que son avis personnel et que chacun est libre de penser ce qu'il veut. Il importe en tout cas d'éviter que le débat « oppose » l'enseignant et les autres participants. Sa responsabilité n'est pas de donner du contenu (sauf s'il estime que certains arguments n'ont pas été formulés, auquel cas il les apporte sous forme de questions), mais de structurer ce qui est dit, de le reformuler, de faire apparaître les points d'accord et de désaccord dans un propos nuancé. Il met en exergue les questions clés ; si nécessaire, la discussion sur les points saillants interroge, le cas échéant, l'un ou l'autre participant pour rendre plus clair un enjeu important.